

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00865

Numéro SIREN : 801 877 887

Nom ou dénomination : 3D EAU

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2022 sous le numéro de dépôt 13462

Désignation de l'entreprise : SAS 3D EAU		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 3 Quai Kleber		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 8 0 1 8 7 7 8 8 7 0 0 0 5 0		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2021	N-1 31/12/2020				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 830	189	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	10 500		
		Constructions	AP	AP	94 500	1 555	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	37 880	12 632	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	91 131	56 098	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	7 085	6 765	
	TOTAL (II)		BJ	BK	249 926	79 115	170 811
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 483	2 483	2 460
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	184 694	184 694	422 222
		Autres créances (3)	BZ	CA	8 265	8 265	56 707
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	1 525 491	1 525 491	963 459	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	11 638	11 638	12 522	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 732 571	1 732 571	1 457 371	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 982 497	79 115	1 903 382	1 500 615
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	7 085	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

certifié conforme



3D EAU
 Siège social : 3 Quai Kleber, 67000 STRASBOURG
 34750053 - 3 rue des Canards 75014 PARIS
 815 rue Louis Armand, 69380 LOZANNE
 Tel : 06 69 64 90 68 - 06 68 25 08 45 - 06 81 93 27 93
 SIREN : 801 877 880 - RCS Strasbourg
 s3d@3d-eau.fr - www.3d-eau.fr

Désignation de l'entreprise SAS 3D EAU			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :180 000.....)		DA	180 000	180 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	18 000	18 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	19 477	19 477
	Report à nouveau		DH	657 261	498 567
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	684 783	458 694
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	1 559 522	1 174 738
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	991	1 088
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	3 061	2 904
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	46 234	77 222
	Dettes fiscales et sociales		DY	293 573	243 031
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		1 632
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	343 860	325 877	
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	1 903 382	1 500 615	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	343 860	325 877
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	991	1 088	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 903 382** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 181 746** euros et un total **charges** de **1 496 963** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **684 783** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'est à constater pour l'exercice clos le **31/12/2021**.

La société a ouvert son troisième établissement en début d'année 2020 situé à Lozanne (69380), 845 Rue Louis Arnal.

Cet établissement a pour objet la production et fabrication sous atelier de vannes hydrauliques.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

A la date d'établissement de la présente annexe, nous n'avons eu connaissance d'aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice comptable susceptible de remettre en cause les éléments présentés.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

l'exercice précédent.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté. En effet, dans le cadre des nouvelles règles comptables applicables pour la première fois le 1er janvier 2005, il n'a pas été possible pour les biens présents à cette date d'envisager la méthode par composants compte tenu d'un manque d'informations détaillées et significatives. La comptabilité a été réalisée conformément aux règles en vigueur en particulier pour les comptes d'actifs. Il a donc été décidé d'appliquer la méthode simplifiée (prospective) de passage aux amortissements des immobilisations non décomposables.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus ou à leur coût de production.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

L'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables:

Brevets, logiciels	L	de 1 à 4 ans
Constructions	L	de 5 à 10 ans
Agencement des constructions	L	10 ans
Matériel et outillage industriels	L	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	L	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	L	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	L	de 3 à 5 ans
Mobilier	L	de 2 à 10 ans

L : Linéaire, D : Dégressif

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art.R123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
<i>Licence Matlab Neural</i>	<i>3 000 €</i>	<i>100 %</i>
<i>Licence Autodesk Auto Cad</i>	<i>3 775 €</i>	<i>100 %</i>
<i>Licence Autodesk Auto Cad</i>	<i>795 €</i>	<i>100 %</i>

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

- Néant.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les engagements de la société en matière de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnées en engagements financiers données, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date de calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Indemnité de départ à la retraite

Tranche d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	Moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
Moins de 35 ans	Plus de 30 ans	
Engagement total		Non significatif

Hypothèses de calculs de retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65-67 ans
- profil de carrière à croissance 1 % pour les cadres et 1 % pour les non cadres
- turn-over faible
- table de mortalité INSEE 2019
- taux d'inflation 0,10%
- taux de rendement (OAT): 1 %
- taux d'actualisation : 0.289 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		Non significatif	

Médaille du travail

Aucun engagement n'a été pris par la société en matière de médailles du travail.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Subventions d'équipement

- Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pension	- €
Total	- €

Engagements reçus

Caution Solidaire	- €
Total	- €

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du :

Nom des personnes ayant donné leur caution :

Montant initial de la caution : - €

Montant restant dû de la caution : - €

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'élève à 0 euros au titre du contrôle légal des comptes annuels.

Frais de recherche et développement

La société a engagé des frais de recherche et développement durant l'exercice. Les coûts engagés pour ce projet sont notamment composés des charges de personnel (salaires + charges sociales) affectées au développement de ceux-ci.

Par ailleurs, ils ont donné lieu à un crédit d'impôt en faveur de la recherche et de l'innovation d'un montant de 79 400 euros au titre de 2020.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	8 830					8 830
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 830					8 830
CORPORELLES	Terrains			10 500			10 500
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement			94 500			94 500
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 269		23 397		1 786	37 880
	Instal., agencement, aménagement divers	3 287					3 287
	Matériel de transport	6 000					6 000
	Matériel de bureau, mobilier	61 293		20 551			81 844
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		86 849		148 949		1 786	234 011
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 765		2 209		1 889	7 085
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 765		2 209		1 889	7 085
TOTAL		102 443		151 158		3 675	249 926

--	--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	8 641	189		8 830
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 641	189		8 830
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre		1 555		1 555
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 974	6 658		12 632
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	221	329		550
	Matériel de transport	511	2 000		2 511
	Matériel de bureau, mobilier	43 852	9 185		53 037
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		50 558	19 727		70 285
TOTAL		59 199	19 916		79 115

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 085	7 085	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	184 694	184 694	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 142	8 142	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	123	123	
	Charges constatées d'avances	11 638	11 638	
	TOTAL DES CREANCES	211 682	211 682	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	991	991		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	46 234	46 234		
	Personnel et comptes rattachés	169 280	169 280		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 380	54 380		
	Impôts sur les bénéfices	12 242	12 242		
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 938	49 938		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 733	7 733		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 061	3 061		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	343 860	343 860		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		3 061			

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

TOTAL

NEANT

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		220 787
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	991	991
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS FACTURES NON PARVENUES</i>	22 079	22 079
Dettes fiscales et sociales <i>DETTE SUR CONGES PAYS</i> <i>DETTE PROVISIONS RTT</i> <i>PERSONNEL - INTERESSEMENT SALA</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA</i> <i>DETTE PROV CHARGES SO SUR RTT</i> <i>ORG. SOC. CHARGES A PAYER</i> <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	46 011 12 347 110 602 12 307 3 728 7 785 4 936	197 717

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		28 000,00	6,4286	180 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		28 000,00	6,4286	180 000,00

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		11	
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			
	TOTAL		13	

Etablissement Strasbourg : 5 salariés
Etablissement Paris : 6 salariés
Etablissement Lozanne : 2 salariés

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				11 638
CCA FRANFINANCE EPSON 1T2021			268	
MATHWORKS			210	
HUBSPOT			70	
DASHLANE			33	
QBE RCD 1T2021			10 025	
ABE			492	
GS1			540	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				11 638

--

3D EAU

Société par Actions Simplifiée
au capital de 180.000 euros
Siège social : 3 quai Kléber
67000 STRASBOURG
801 877 887 RCS STRASBOURG

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 AVRIL 2022

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME Résolution - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 684 783 euros de la manière suivante :

- Résultat	: 684 783 euros
- Report à nouveau antérieur	: <u>657 261 euros</u>
- Total distribuable	: 1 342 044 euros
- A titre de dividendes	: <u>375 000 euros</u>
Soit un solde de	: 967 044 euros

- En totalité au compte « report à nouveau », soit : 967 044 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1 184 522 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 13,39 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2020	300 000 euros		
31.12.2019	140 000 euros		
31.12.2018	140 000 euros		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Pour avis,
Le Président.



Siège social : 3 Quai Kleber, 67000 STRASBOURG

Agences : 3 rue des Camélias, 75014 PARIS

845 rue Louis Arnal, 69380 LOZANNE

Tél : 06 60 04 96 88 - 06 98 28 08 45 – 06 81 93 27 93

SIREN : 801 877 887 – RCS Strasbourg

contact@3deau.fr - www.3deau.fr